

COURS COLLECTIFS EAUX-VIVES HIVER 2022-2023



Du **lundi 10 octobre 2022** au **samedi 8 avril 2023** au **TC Genève-Champel** (hors vacances scolaires)

NIVEAU ROUGE :

Lundi : 16h30 – 18h00 (1h30, Cité U)
Mercredi : 13h00 – 14h00
 14h00 – 15h00
 15h00 – 16h00 **COMPLET**
COMPLET 15h00 – 16h00 (1h, Cité U)
Samedi : 09h00 – 10h00

NIVEAU VERT :

Lundi : 18h00 – 19h00
Mardi : 16h30 – 18h00 **COMPLET**
Mercredi : 16h00 – 17h00 **COMPLET**
 17h00 – 18h00
Jeudi : 16h30 – 18h00 (1h30)
Samedi : 11h00 – 12h00

NIVEAU ORANGE :

Lundi : 16h30 – 18h00 (1h30) **COMPLET**
Mardi : 16h30 – 18h00 **COMPLET**
Mercredi : 13h00 – 14h00
 14h00 – 15h00 **COMPLET**
 15h00 – 16h00 **COMPLET**
COMPLET 16h00 – 17h00 (1h, Cité U)
Samedi : 10h00 – 11h00 **COMPLET**

BALLES DURES :

Lundi : 18h00 – 19h00
 19h00 – 20h00 **COMPLET**
Mardi : 18h00 – 19h00 **COMPLET**
 18h00 – 20h00 (1h30, Lancy)
Mercredi : 16h00 – 17h00 **COMPLET**
 17h00 – 18h00
 18h00 – 19h00
Jeudi : 18h00 – 19h00 **COMPLET**
 18h00 – 20h00 (1h30, Lancy) **COMPLET**
Samedi : 12h00 – 13h00

Je souhaite faire l'inscription pour :

- 1 cours/semaine
 2 cours/semaine (sous réserve de places disponibles)

Merçi de nous indiquer toutes vos disponibilités

Délai d'inscription : 23 septembre 2022

TARIFS : CHF 550.-/saison pour un cours d'une heure d'octobre 2022 à avril 2023
CHF 825.-/saison pour un cours d'une heure 1/2 d'octobre 2022 à avril 2023

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Loc. : No. Postal :

Adresse e-mail :

Tél. mobile : Tél. privé :

Niveau estimé :

Parents membres : Oui Non

Membre du TCG : Oui Non

Facture électronique : Oui Non

Signature obligatoire au verso

Conditions générales d'inscription

1. La priorité sera donnée aux enfants membres et ayant participé aux cours collectifs lors de la précédente session.
2. Seules les inscriptions soumises à l'aide de ce formulaire et portant une signature d'un parent garant seront prises en considération. Le TCG ne prendra aucune inscription par téléphone ou oralement au secrétariat.
3. La participation aux cours collectifs est conditionnée au paiement de la facture correspondante. Tant qu'une facture demeure impayée pour une précédente prestation, l'enfant ne sera pas intégré aux groupes.
4. Le Responsable Kids opère le choix des groupes en fonction du niveau de chacun. Il s'octroie le droit à certaines modifications afin d'obtenir des groupes homogènes et dynamiques. Les demandes particulières sont prises en compte dans la mesure du possible, cependant elles ne sauraient supplanter les décisions prises par le Responsable Kids.
5. Les créneaux horaires attribués sont valables pour toute la durée des cours collectifs. Toutes demandes de changements en cours de saison ne sont pas admises, sauf cas particuliers et sans aucune garantie.
6. Il n'y aura aucun remboursement de fait dans le cas où un enfant ne peut plus suivre les cours collectifs pour un motif autre que médical.
7. Le TCG prend en compte un remboursement des cours manqués lorsque l'enfant est en incapacité physique de jouer plus de 1 mois. Un certificat médical doit alors être transmis au Club.
8. Les professeurs et moniteurs du TCG sont seuls habilités à être sur le court et à donner des instructions.
9. Sauf avis contraire formulé par écrit, les parents autorisent le TCG à prendre en photo leurs enfants et à publier ces dernières sur les différents supports du Club.

Formulaire à remettre : par courrier : TC Genève, Parc des Eaux-Vives, 1207 Genève
par e-mail : eaux-vives@tc-geneve.ch

Genève, le :

Signature :